



## CONTEXTE

La réglementation sur l'accessibilité dans les ERP (établissement recevant du public) et les transports impose une formation obligatoire du personnel à l'accueil des personnes en situation de handicap.

L'ordonnance du 26 septembre 2014, oblige les ERP d'une capacité supérieure à 200 personnes à former le personnel en contact direct avec les usagers et les clients à l'accueil des personnes handicapées..

Cette formation très opérationnelle vous permettra de répondre aux obligations de cette ordonnance. Mais surtout, elle sensibilisera le personnel d'ERP aux attitudes et aux postures appropriées pour accueillir les personnes en situation de handicap avec professionnalisme

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Identifier les grands principes de la loi du 11 février 2005 relatives à l'égalité des droits et des chances
- Distinguer les différentes formes de handicap et leurs particularités
- Envisager la posture, les « bons » gestes et la communication appropriés à l'accueil des personnes en situation de handicap

## QUALIFICATION DES INTERVENANTS

- Formateurs experts
- Formés à notre modèle pédagogique

## PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne en contact avec les usagers et les clients à l'accueil des personnes handicapées

Personnel hospitalier

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## DURÉE

1 jour (7 heures)

## NOMBRE DE PERSONNES

10 apprenants maximum

## RIX INTER

1 150 € TTC/personne

## FORFAIT INTRA

À partir de 2 150 € TTC/groupe



Si vous êtes en situation de handicap, ZKF vous oriente et vous accompagne au mieux dans votre demande de formation.



☎ 06 82 48 96 18

☎ 06 60 52 02 54

✉ [contact@zkf.fr](mailto:contact@zkf.fr)

🌐 [zkf.fr](http://zkf.fr)



## PROGRAMME

### Introduction à l'accueil des personnes en situation de handicap : La réglementation du 11 février 2005

- Identifier les fondamentaux de la loi sur l'égalité des chances et des droits
  - Le principe de solidarité
- Appréhender le principe de l'accessibilité complète du territoire français au 1er janvier 2015
  - Le droit des personnes en situation de handicap dans le cadre de l'accueil
  - L'accès au fauteuil roulant et au chien d'aveugle

### Définir le handicap et son environnement pour mieux le comprendre

- Découvrir les grandes catégories de handicap selon la loi du 11 février 2005
  - Le handicap mental (ou déficience intellectuelle)
  - Le handicap sensoriel : les handicaps auditif et visuel
  - Le handicap moteur
  - L'autisme et les troubles envahissants du développement
  - Le handicap psychique
  - Les maladies invalidantes
  - Les handicaps invisibles
- Avoir connaissance des préjugés face au handicap, savoir y répondre pour mieux intégrer la différence

### Assurer l'accueil des personnes handicapées avec professionnalisme et respect

- Adapter son accueil en fonction du type de handicap
  - Difficulté de vision
  - Difficulté de mobilité
  - Difficulté de compréhension
  - Difficulté de relation
  - Difficulté de communication écrite
  - Difficulté de communication orale

### PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne en contact avec les usagers et les clients à l'accueil des personnes handicapées

Personnel hospitalier

### PRÉ-REQUIS

Aucun

### DURÉE

1 jour (7 heures)

### NOMBRE DE PERSONNES

10 apprenants maximum

### PRIX INTER

1 150 € TTC/personne

### FORFAIT INTRA

À partir de 2 150 € TTC/groupe



Si vous êtes en situation de handicap, ZKF vous oriente et vous accompagne au mieux dans votre demande et vos démarches.



☎ 06 82 48 96 18

☎ 06 60 52 02 54

✉ [contact@zkf.fr](mailto:contact@zkf.fr)

🌐 [zkf.fr](http://zkf.fr)



- Prendre en charge une personne en situation de handicap avec respect , respecter son autonomie
- Les clés de la communication : s'approprier les formulations adaptées à l'accueil des PSH
- Les comportements et les maladresses à éviter

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive, interrogative, démonstrative
  - Exposé
  - Débat
  - Démonstration
  - Support de formation
- Méthode expérimentielle
  - Exercices et travaux de groupe
  - QCM, étude de cas, jeux de rôles, mises en situation, activités ludo-pédagogiques

Les « formations à distance » sont réalisées avec un outil de visio-conférence de type *Teams* ou *Zoom* selon les cas.

## MODALITÉ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Bilan fin formation :

- Évaluation des acquis sous forme de QCM
- Évaluation satisfaction de chaque apprenant

## DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Une attestation de fin de formation avec validation des objectifs est délivrée à chaque apprenant.

### PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne en contact avec les usagers et les clients à l'accueil des personnes handicapées

Personnel hospitalier

### PRÉ-REQUIS

Aucun

### DURÉE

1 jour (7 heures)

### NOMBRE DE PERSONNES

10 apprenants maximum

### PRIX INTER

1 150 € TTC/personne

### FORFAIT INTRA

À partir de 2 150 € TTC/groupe



Si vous êtes en situation de handicap, ZKF vous oriente et vous accompagne au mieux dans votre demande et vos démarches.



☎ 06 82 48 96 18

☎ 06 60 52 02 54

✉ [contact@zkf.fr](mailto:contact@zkf.fr)

🌐 [zkf.fr](http://zkf.fr)